

### L'ÉNERGIE

#### LA RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley):** Monsieur l'Orateur, à la période des questions orales nous aimerions bien avoir plus de renseignements et moins de discussions. Étant donné que la loi sur la responsabilité nucléaire n'est pas encore entrée en vigueur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources me dirait-il s'il faut conclure que le gouvernement assume la responsabilité de tous les risques pouvant découler, à l'heure actuelle, de quelque accident nucléaire au Canada?

**M. l'Orateur:** Je doute que cette question soit réglementaire, mais j'autorise le ministre à y répondre brièvement, s'il le désire.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, il me faudrait faire une enquête à ce sujet. J'espère toutefois pouvoir répondre au député.

**M. l'Orateur:** Je donne la parole au député de Hamilton-Wentworth.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LES TEMPÊTES

#### LES DOMMAGES DU VERGLAS DANS WENTWORTH— DEMANDE D'INDEMNITÉS

**M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Par suite des dommages considérables causés à des propriétés par une très forte tempête de verglas dans les municipalités de Saltfleet et Ancaster, dans le comté de Wentworth, le ministre envisagerait-il de recommander le versement d'indemnités d'urgence pour remédier en partie à cette situation?

**L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, je suis sûr que si le désastre dépasse la compétence du gouvernement ontarien, Queen's Park en parlera à Ottawa.

\* \* \*

### LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

#### LE CHARBON—LE PROJET D'EXTRACTION EN ONTARIO ET L'AIDE AUX HOUILLÈRES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il nous dire si on a porté à son attention dernièrement des projets d'extraction d'antracite en Ontario? Si oui, cela pourrait-il modifier sa politique actuelle sur la possibilité d'accorder une aide financière aux mines de charbon de la Nouvelle-Écosse?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, la question de l'extraction d'antracite en Ontario ne m'a pas été signalée, mais je serais heureux de me renseigner là-dessus.

**M. l'Orateur:** L'ordre du jour.

[M. l'Orateur.]

**M. Lundrigan:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Le député de Gander-Twillingate invoque le Règlement.

**M. Lundrigan:** Il s'agit d'une question soulevée plusieurs fois au cours de l'année écoulée, soit le fait que, depuis le début de la présente législature, la période des questions a été de 40 minutes. Compte tenu de la question soulevée par l'honorable représentant d'Egmont, il est, de toute évidence, absolument impossible à un député d'exiger d'un ministre qu'il rende compte de l'administration de ses services. Nous avons soulevé la question ici et nous avons demandé aux différents leaders à la Chambre d'étudier ensemble l'à-propos d'une extension de la période des questions.

Aujourd'hui, par exemple, ou plutôt tard hier, un incident s'est produit sur la côte est du Canada: un vaisseau canadien a subi des menaces de la part d'un vaisseau étranger. Il nous est impossible d'interroger le ministre de l'Environnement sur cet incident qui pourrait équivaloir à la déclaration d'une guerre navale d'un genre particulier contre la population canadienne. Des affaires urgentes surgissent concernant les différentes régions du pays et il est impossible à mes collègues à ma gauche et à l'arrière-ban de poser des questions à leur sujet. Pour que nous puissions continuer à communiquer raisonnablement avec les ministres en ce qui a trait aux questions urgentes il faudrait, à mon avis, songer sérieusement à prolonger la période des questions et y songer immédiatement, je pense.

**M. l'Orateur:** Le député a déjà soulevé cette question. Je ne veux pas me montrer injuste envers lui ou envers n'importe quel autre député, mais en toute sincérité et objectivité j'ai l'impression qu'une période d'une ou deux heures même ne suffirait pas à permettre de poser toutes les questions voulues. C'est surtout vrai lorsque la moitié d'une telle période est consacrée à des questions de règlement et de privilège.

• (1510)

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Je ne désapprouve certes pas le député. Il a manifestement là un argument valable. Il devient de jour en jour évident que les députés qui ont des questions n'ont pas l'occasion de les poser. La présidence a la responsabilité de donner la parole à autant de députés que possible.

**M. Lewis:** Je pose la question de privilège.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. On me laissera peut-être finir ma phrase. Le député a proposé que tout le problème soit considéré par le comité permanent de la procédure et de l'organisation. Je suis d'accord. J'espère que lorsqu'il siègera le comité se penchera très sérieusement sur cette difficulté.

**M. David Lewis:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Il s'agit d'une affaire qui intéresse tous les députés et que je suis désireux de signaler à Votre Honneur tandis que le premier ministre se trouve encore à la Chambre. En réponse à des questions posées au premier ministre relativement à la présentation tardive du rapport de l'auditeur général, il a dit, et je ne prétends pas citer textuellement son propos, mais c'en est une interprétation honnête, que si le Parlement est disposé à enfreindre